

## DOSSIER DE PRÉSENTATION

### SIP SALON

## 1. LA DESCRIPTION DU PROJET

### 1.1 PRÉSENTATION DU PROJET

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Nouveau réseau de proximité (NRP) de la direction régionale des Finances publiques de PACA et du département des Bouches-du-Rhône, le recouvrement fiscal de la trésorerie mixte de Berre L'Etang est transféré au SIP de Salon-de-Provence, afin d'offrir aux contribuables un interlocuteur fiscal unique en matière de déclaration et de paiement de l'impôt.

La centralisation du recouvrement fiscal dans un poste doté de 42 emplois, assurant déjà l'assiette de l'impôt, doit permettre d'optimiser le recouvrement des impôts, notamment par le recours élargi à des procédures complexes.

### 1.2 LES EMPLOIS CONCERNÉS

Les effectifs concernés par ce déménagement sont présentés ci-après.

Effectifs implantés (TAGERFIP au 01/01/2020)				
	A+	A	B/C	Total
SIP de Salon	1	3	38	42
TM de Berre l'Etang (TRF REC)	1	1	7	9
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>45</b>	<b>51</b>
Postes de travail à implanter				
	A+	A	B/C	Total
SIP de Salon	1	3	40	44
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>40</b>	<b>44*</b>

\*Il est précisé que le transfert de la mission recouvrement de l'impôt se traduit par le transfert de deux emplois B/C depuis la Trésorerie de BERRE.

L'emploi de cadre A de la Trésorerie de BERRE demeure au SGC de BERRE.

L'emploi de cadre A+ de la Trésorerie de BERRE demeure au SGC de BERRE.

## 2. LA CONDUITE DU PROJET

### 2.1 LE PILOTAGE DU PROJET

#### Le pilotage du projet

Le pilotage opérationnel national des opérations liées au nouveau réseau de proximité est confié à une direction de projet dédiée.

Le pilotage opérationnel local est assuré par les **référents locaux NRP**, en coordination avec la délégation du directeur général Sud-Est Outre-Mer :

- jusqu'au 31/08/2020 : Bernard BRIERE, délégué spécial du directeur régional et Anne CREVEL, chef du Cabinet/Communication ;
- depuis le 1/09/2020 : Jean-Louis BOTTO, directeur adjoint du pôle pilotage et ressources et Anne CREVEL, chef du Cabinet-Communication et responsable de la division stratégie–contrôle de gestion–qualité de service.

Dès le lancement du projet, une **équipe projet** composée des membres du CODIR et du responsable de la division stratégie–contrôle de gestion–qualité de service a par ailleurs été mise en place par le directeur régional. Ce comité se réunit selon une périodicité hebdomadaire, pour assurer le pilotage stratégique et opérationnel du projet de la DRFiP PACA/13.

La programmation et le suivi des travaux sont réalisés par le pôle pilotage et ressources et plus particulièrement par la division budget, informatique, logistique et par la division de l'immobilier et des conditions de vie au travail.

#### Le calendrier du projet

Phase de concertation	Envoi du projet de la direction locale aux parlementaires, au président du conseil départemental et au représentant de l'association des Maires.	06/06/2019
	Présentation du projet initial (carte V0) aux élus (sénateurs, députés, maires, EPCI) de l'arrondissement d'Istres.	02/07/2019
	Courrier adressé par le directeur régional aux élus de la zone de l'Etang de Berre (sénateurs, députés, maires de Vitrolles, Berre l'Etang, Istres, Miramas et Marignane)	04/10/2019
	Communication du projet de charte d'engagement du nouveau réseau des finances publiques du département des Bouches-du-Rhône au conseil départemental des Bouches-du-Rhône.	19/12/2019

	<p>Présentation du projet modifié aux maires du département lors d'une réunion copilotée avec l'Union des maires et communication de la carte V1 (projet de carte de novembre 2019).</p> <p>Courrier adressé à l'ensemble des élus du département et présentation de la carte V2 (projet de carte de juin 2020).</p> <p>Présentation du projet NRP aux maires de l'arrondissement de Marseille lors de la réunion organisée par la Préfecture des Bouches-du-Rhône.</p>	<p>21/01/2020</p> <p>27/07/2020</p> <p>03/09/2020</p>
	<p>Diffusion du projet et des cartes associées auprès des représentants du personnel et des cadres et agents du réseau.</p> <p>Présentation du projet à l'Association des comptables (carte V0 de juin 2019).</p> <p>Présentation du projet aux cadres (carte V0 de juin 2019).</p> <p>Présentation du projet aux représentants du personnel (carte V0 de juin 2019).</p> <p>Présentation des modifications apportées au projet initial à l'Association des comptables (carte V1 de novembre 2019).</p> <p>Présentation des modifications apportées au projet initial (carte V1 de novembre 2019)</p> <p>Présentation des modifications apportées au projet initial aux représentants du personnel (carte V1 de novembre 2019)</p> <p>Présentation des modifications apportées au projet initial à l'Association des comptables (carte V2 de juin 2020)</p> <p>Présentation des modifications apportées au projet initial aux cadres (carte V2 de juin 2020)</p> <p>Présentation des modifications apportées au projet initial aux représentants du personnel (carte V2 de juin 2020)</p>	<p>06/06/2019</p> <p>17/07/2019</p> <p>11/06/2019</p> <p>11 et 12/06/2029</p> <p>18/11/2019</p> <p>19/11/2019</p> <p>20/11/2019</p> <p>25/06//2020</p> <p>16/07/2020</p> <p>17/07/2020</p>
	<p>Visites de terrain</p>	<p>Visite du SIP de Salon le 24/07/2019</p> <p>Visite de la trésorerie de Berre le 24/07/2019</p>
	<p>Groupes de travail et réunions informelles</p>	<p>Groupes de réflexion thématiques (de</p>

		septembre à novembre 2019)
L'état d'avancement du projet	Présentation du projet aux responsables des services concernés	Réunion plénière le 09/09/2020
	Présentation des plans au futur responsable	29/09/2020
Les étapes à venir	Vote en comité technique local	15/10/2020 (1ère convocation)
	Installation des agents (administrativement)	01/01/2021

## 2.2 LA COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

### Au plan national

Auprès des personnels concernés	<p>Messages du ministre et du directeur général en ligne sur Ulysse national.</p> <p>Ouverture d'un nouvel espace « Nouveau réseau de proximité » sur l'intranet Ulysse national, au sein duquel les agents peuvent trouver les dernières actualités sur le projet, les réponses à leurs questions les plus courantes via des documents « questions/réponses » sur les différents aspects du projet, les cartes des projets ainsi que la liste des référents NRP.</p>
Auprès des instances du dialogue social	<p>Réunions CT au cours du premier semestre 2019.</p> <p>Groupes de travail en septembre 2019 sur la nouvelle organisation du réseau déconcentré SPL, sur le volet RH du nouveau réseau de proximité, sur la démarche stratégique et le nouveau réseau de proximité.</p> <p>CTR réuni en formation CHS-CT le 20 septembre 2019 et, en seconde convocation le 3 octobre 2019, afin de présenter la méthode de prise en compte dans les différents projets de réorganisation relatifs au nouveau réseau de proximité des conséquences en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.</p>

### Au plan local

Auprès des personnels concernés	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Depuis juin 2019, mise en place d'un <b>espace pérenne sur l'intranet local Ulysse 13</b> où est déposée toute la documentation utile pour les agents.</li> <li>2. Ouverture d'une <b>boîte fonctionnelle locale</b> de type « nouveaureseau13@dgfip.finances.gouv.fr » depuis juin 2019 où chaque agent peut poser la question de son choix à laquelle le référent NRP est chargé de répondre.</li> </ol>
---------------------------------	--

**3. Services des Ressources humaines local** mobilisé et à la disposition de tout agent désirant évoquer sa situation individuelle au regard du projet et de ses conséquences professionnelles et personnelles pour l'agent.

**4. Messages du directeur régional** sur Ulysse local 13 en date du 06/06/2019, du 13/06/2019, du 12/07/2019, du 23/09/2019, du 21/11/2019, du 24/09/2020.

**5. Réunions de l'ensemble des cadres supérieurs et/ou des chefs de services** : les 11/06/2019, 19/11/2019, 16/07/2020.

**6. Mise en place de groupes de réflexion thématiques**, de septembre à novembre 2019, associant la direction, les chefs de services et les agents sur les sujets suivants :

*Groupe n° 1 : L'accueil de proximité*

- les formes de l'accueil de proximité ;
- l'organisation et le fonctionnement de l'accueil de proximité.

*Groupe n° 2 : Mise en place des Services de Gestion Comptable (SGC) et des Conseils aux Décideurs Locaux (CDL) : périmètre et champ d'intervention*

- les périmètres fonctionnels respectifs et l'articulation entre SGC et CDL ;
- les relations ordonnateurs, comptables et CDL ;
- les CDL : modalités d'implantation, pilotage.

*Groupe n° 3 : Mise en place des Services de Gestion Comptable : organisation du travail au sein des SGC*

- organisation et fonctionnement interne ;
- les relations avec les ordonnateurs.

*Groupe n° 4 : Les SIE*

- organisation et fonctionnement interne du SIE ;
- le travail à distance dans le SIE.

*Groupe n° 5 : Les SIP*

- organisation et fonctionnement du SIP ;
- liaisons avec les autres services de la DGFIP.

**7. Visites des structures concernées :**

Visite du SIP de Salon le 24/07/2019

Visite de la trésorerie de Berre le 24/07/2019

**8. Mise en place de GT métiers et opérationnels** avec les chefs de services, en charge d'associer les agents de leur service à chaque étape des GT :

Séance plénière le 09/09/2020

GT métier SGC n°1 le 15/09/2020 (pilotage PESAP)

GT métier SGC n°2 le 23/09/2020 (pilotage PESAP)

	GT opérationnels pour le SGC de Berre (pilotage PPR):				
	29/09/2020 Salle 2112 - 14H30	13/10/2020 Salle 2112 - 14H30	28/10/2020 Salle 2112 - 14H30	17/11/2020 Salle 2112 - 14H30	03/12/2020 Salle 2112 - 14H30
Après des instances du dialogue social	Invitation des représentants des personnels à des <b>réunions informelles</b> : les 11 et 12/06/2019, 20/11/2019 et 17/07/2020  CTL du 13/11/2019 (point 7). CTL du 16/01/2020 (points 1 et 2). CTL du 15/09/2020 (point 11). CTL du 15/10/2020.				

## 2.3 LA PARTICIPATION DES AGENTS

Les responsables des services concernés par les opérations de restructuration assurent, en lien avec la direction, l'information des agents sur les volets métiers, logistiques, immobiliers et en matière de ressources humaines.

Chaque GT opérationnel permet de formaliser les questions et les réponses apportées.

Début novembre 2020, la division RH rencontrera individuellement les agents des trésoreries de Berre L'Etang, dont les missions de recouvrement fiscal sont transférées vers le SIP de Salon-de-Provence, afin de connaître leurs intentions en termes de mobilité géographique et fonctionnelle.

## 2.4 LA MOBILISATION DE RESSOURCES SPÉCIFIQUES

L'ensemble des services de la direction est mobilisé pour la mise en œuvre opérationnelle de la nouvelle structure.

# 3. CONSÉQUENCES SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

## 3.1 LE TRAVAIL RÉEL

### → Conséquences sur l'organisation du travail

#### Description des modifications dans l'exercice du travail réel

La centralisation du recouvrement fiscal dans les SIP ne changera pas fondamentalement la nature des tâches réalisées par les agents en charge du recouvrement et de l'accueil du SIP.

### Ouverture au public

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
SIP SALON	Du lundi au vendredi 8h30 – 12 h ou sur rendez-vous	Du lundi au vendredi 8h30 – 12 h ou sur rendez-vous
Trésorerie BERRE	Du lundi au vendredi 8h30 – 12 h	Du lundi au vendredi 8h30 – 12 h

### Durée et horaires de travail

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
SIP SALON	7h30-19h00	7h30-19h00
Trésorerie BERRE	7h15-18h45	7h15-18h45

## → Conséquences sur l'environnement et le cadre de vie des agents

### Conditions de restauration

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
SIP SALON	Pas de restauration administrative, présence d'un coin repas Carte APETIZ	Sans changement sur le site de Salon
Trésorerie BERRE	Pas de restauration administrative, présence d'un coin repas Carte APETIZ	Sans changement sur le site de Berre

### Parking

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
SIP SALON	Parking fermé réservé aux agents	Sans changement sur le site de Salon
Trésorerie BERRE	Places de parking à proximité	Sans changement sur le site de Berre

## Modification du trajet domicile-travail

### **TABLEAU DES PRINCIPALES DISTANCES KILOMÉTRIQUES**

	BERRE	SALON		
BERRE		27 km		
SALON	27 km			

### **IMPACT SUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL**

Service	Distance kilométrique entre la résidence familiale et la nouvelle résidence administrative		
	Éloignement	Rapprochement	Sans changement significatif (< 1 km)
Trésorerie BERRE	2 agents		

### **SOLUTIONS DE MOBILITÉ**

Parcours	Véhicule personnel	Transports en commun
Berre-Salon	X	X

## **3.2 LES AMBIANCES PHYSIQUES DE TRAVAIL**

Le SIP reste implanté sur le site du CFP de Salon Wertheim.  
Une visite des lieux effectuée par la division immobilier et conditions de vie au travail permettra de définir l'installation définitive dans les locaux du SIP.

## **3.3 LE MOBILIER, LES OUTILS ET ÉQUIPEMENTS**

### 1.Mobilier

Le mobilier prévu pour l'installation de deux agents supplémentaires est en cours de commande : bureaux et armoires pour installation des dossiers vivants.

### 2.Mopieur

Le nombre de mopieurs sur place est suffisant.

### 3.Archives

Les opérations de désarchivages sont achevées, il y a suffisamment d'espace nécessaire à l'accueil des archives de Berre.

### 4.Téléphonie

La capacité de l'autocom est suffisante.



## 4. L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DES AGENTS

Agents concernés par la réorganisation (situation projetée à la date de la réorganisation)				
	A+	A	B/C	Total
Trésorerie de BERRE			2	2
<b>Total</b>			<b>2</b>	<b>2</b>

### 4.1 LE DISPOSITIF DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Comme indiqué précédemment le transfert de la mission fiscale ne changera pas fondamentalement la nature des tâches réalisées par les agents actuellement sur cette mission en poste comptable. La formation des agents s'appuiera sur le dispositif de formation continue existant en matière de gestion comptable et financière du secteur public local, et pour l'accueil de proximité sur des modules en cours de création.

### 4.2 L'ACCOMPAGNEMENT RH INDIVIDUALISÉ

Tout agent susceptible de changer d'affectation dans le cadre de la mise en œuvre du SGC peut prétendre dans les conditions habituelles au bénéfice de la prise en charge des frais de changement de résidence, de la prime de restructuration de service et du complément indemnitaire d'accompagnement.

*Dossier de présentation actualisé au 06/10/2020*